

## PREMIÈRE JOURNÉE

Les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ heures à \_\_\_\_\_ heures

Observations de M<sup>(s)</sup> \_\_\_\_\_

Mardi 13 septembre 2022 - Permanence n°1 (14<sup>h</sup>30 - 17<sup>h</sup>00)

1°) Une personne venue se renseigner sur les dates de la révision du PLU et comment faire connaître à la commune son souhait de modification de zone sur sa parcelle.

C. Eltzner commissaire enquêteur indique que cette requête n'entre pas dans l'objet de la modification n°11 du PLU.

2°) Monsieur et Madame COSTA sont venus se renseigner sur le Règlement Ecrit et les modifications concernant les clôtures en limite séparative.